

PALAIS DES CONGRÈS – OPERA INAUGURATION DE L'ACCESSIBILITÉ, 2 juillet 2025

Une ville, un patrimoine, une accessibilité pour tous

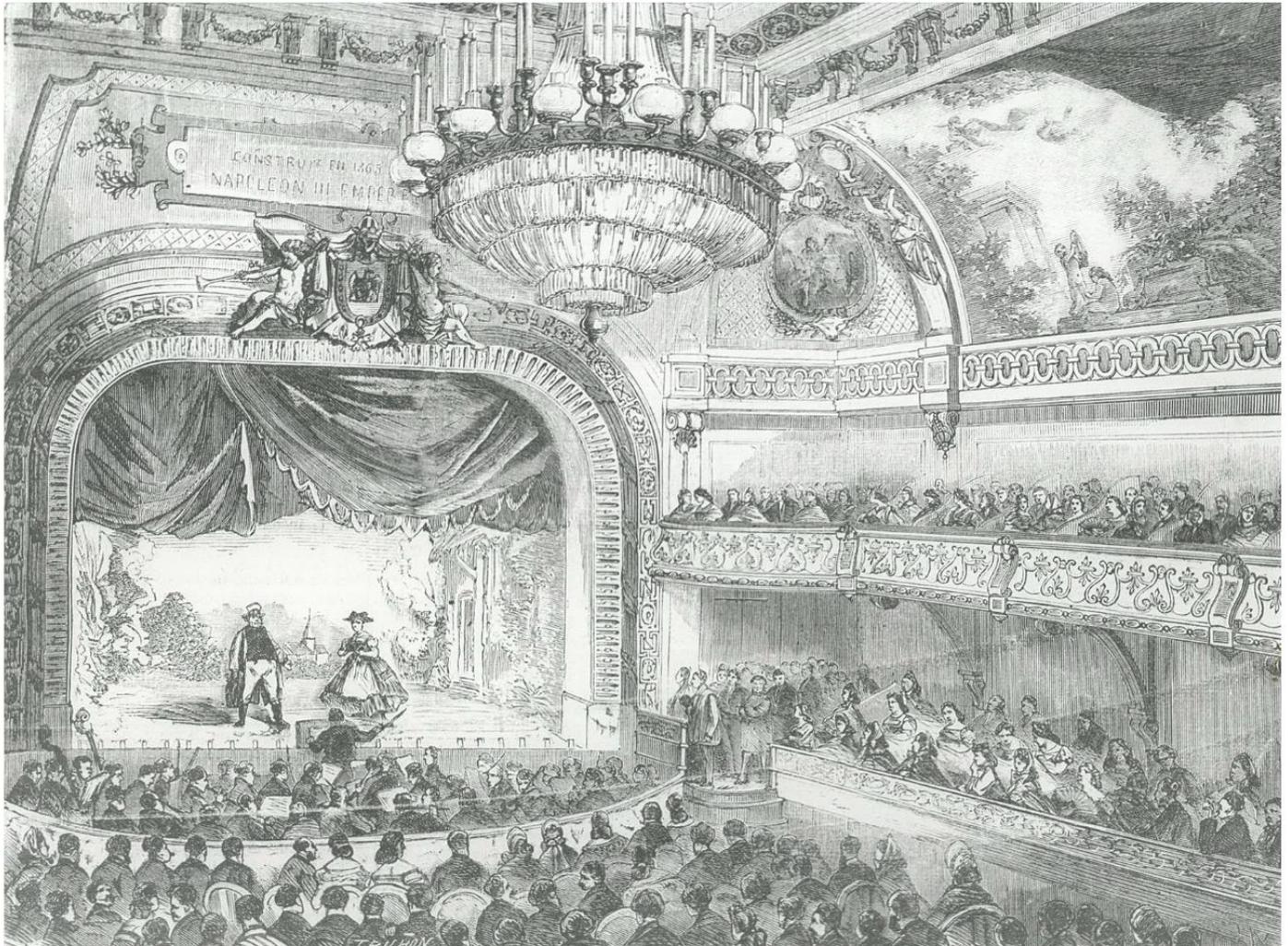


Entre 2022 et 2025, la Ville de Vichy a engagé d'importants travaux de mise en accessibilité du Palais des Congrès - Opéra. Un chantier long et complexe, car réalisé dans un édifice classé Monument Historique et en site occupé afin de préserver la programmation culturelle, l'accueil de manifestations, l'activité de congrès et le travail des personnels de Vichy Destinations et Vichy Culture.

À l'occasion du 160e anniversaire du Palais des Congrès - Opéra, la Ville de Vichy, Vichy Culture et Vichy Destinations, inaugurent la fin d'un chantier d'envergure destiné à rendre ce site emblématique accessible à toutes et tous

Inscrite avec les Grandes Villes d'Eaux d'Europe sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2021, Vichy est riche d'un patrimoine prestigieux, dont de nombreux bâtiments publics protégés au titre des Monuments Historiques.

L'ancien Casino qui fête en ce 2 juillet, ses 160 ans, fait partie de ceux-là. Bâtiment emblématique, qui témoigne de l'art de vivre et de l'ouverture culturelle de Vichy, le Palais des Congrès-Opéra est un immense édifice (20 500m² : 11 500 pour le Palais des Congrès et 9 000 pour l'Opéra) qui accueille chaque année des milliers de visiteurs, pour des spectacles, des congrès ou des manifestations.



Soirée inaugurale le 2 juillet 1865

Inauguré le 2 juillet 1865, le Palais des Congrès – Opéra est un Établissement Recevant du Public (ERP) au rayonnement national. Classé Monument Historique depuis 1996 pour ses façades, toitures, salons historiques et salle de spectacle, il constitue un ensemble architectural exceptionnel, situé en cœur de ville.

Longtemps inadapté aux personnes à mobilité réduite (PMR), même si des aménagements avaient déjà été faits (ex la rampe d'accès à la terrasse en 2014), ce bâtiment imposait une intervention à la fois ambitieuse, discrète et respectueuse de son intégrité patrimoniale.

Affirmant une ambition forte en matière d'accessibilité et d'inclusion, la Ville de Vichy a donc mis en place, avec le soutien de Vichy Culture et Vichy Destinations, établissements gestionnaires du site, un Plan d'accessibilité du Palais des Congrès – Opéra, s'inscrivant dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Un site prestigieux, un défi d'accessibilité patrimoniale : un chantier concerté et exemplaire (2022–2025)

Une première réunion de préparation s'est tenue le 15 décembre 2021.

Durant près de trois années, la Ville, en étroite coordination avec Vichy Culture, Vichy Destinations, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, les services de l'État et la commission de sécurité, a mené un travail rigoureux d'étude, d'adaptation technique et de validation des choix d'aménagement.

Montant de l'opération : 1 583 500 € TTC

Durée : 13 mois effectifs, mais échelonnés car réalisés en site occupé

Maîtrise d'œuvre & entreprises spécial

- Richard Duplat, Architecte en Chef des Monuments Historiques
- Cabinet ECOVAL, économiste du patrimoine
- PANTEC, bureau d'études fluides, électricité, chauffage
- QUALICONSULT Sécurité, coordination SPS
- DEKRA Aveyron, bureau de contrôle

Huit entreprises spécialisées sont intervenues sur les différents lots :

- Lot 01 Maçonnerie – Pierre de taille : Entreprise JACQUET
- Lot 02 Menuiserie : Entreprise BAUD & POUIGNIER
- Lot 03 Serrurerie : Entreprise ALU FR
- Lot 04 Peinture : Entreprise BONGLET
- Lot 05 Electricité Courant fort et faible : Entreprise SAEM
- Lot 06 Plomberie : Entreprise PORSENNA JPG
- Lot 07 Ascenseur : Entreprise AMS
- Lot 08 Décors Peints : Entreprise ARCAMS

Les aménagements réalisés

Côté public (Opéra et Palais des Congrès) :

- Création de places PMR en fond de salle de l'Opéra avec sièges démontables
- Cheminements extérieurs adaptés et signalétique claire
- Rampe d'accès depuis le 2 de la rue du Parc avec visiophone
- Création d'un ascenseur au RDC bas, en modifiant la cage Sud-Ouest de l'Opéra
- Création de sanitaires PMR au RDC bas
- Mise aux normes des cages d'escalier, installation de mains courantes
- Renforcement général de l'éclairage (> 200 lux)
- Dispositifs podotactiles (intérieurs/extérieurs)
- Suppression de l'ancien local de projection pour dégager l'espace du 2e étage
- Accessibilité de l'auditorium Eugénie : création de places PMR et mise aux normes des sas d'accès

Côté artistes (Opéra) :

- Mise en accessibilité des cages d'escaliers
- Aménagement de sanitaires à tous les niveaux
- Création de douches PMR dans les anciennes loges
- Agrandissement de portes pour le passage des fauteuils roulants
- Création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS)
- Salle de danse rendue parfaitement plane
- Accès PMR dédié rue du Casino avec visiophone

Une offre culturelle pensée pour tous

Vichy Culture s'engage à rendre sa programmation toujours plus inclusive :

- Personnel formé à l'accueil de publics en situation de handicap
- Dispositifs d'aide auditive à disposition gratuitement sur demande: 20 boîtiers avec écouteurs + 5 boîtiers avec tour de cou (boucles magnétiques)
- Lien régulier avec les structures spécialisées du territoire :
 - Association Le Pont : travail autour de l'accueil de publics autistes
 - Trait-d'Union Auvergne Handis : visites adaptées, créneaux réservés pour les spectacles et expositions, places offertes...

Le Rotary, solidaire

A cette occasion, le Rotary Club de Vichy remet un chèque symbolique à Vichy Culture afin de contribuer à l'achat de nouveaux amplificateurs audio pour les personnes malentendantes, ainsi qu'à la réalisation d'une maquette tactile de l'Opéra destinée aux publics non-voyants, malvoyants, aux scolaires et aux visiteurs du site.

Perspectives 2025–2026

Vichy Culture poursuivra cet engagement avec :

- Le doublement du nombre d'aides auditives (40 boîtiers en 2025)
- Création de nouvelles places PMR rue du Parc
- Développement de dispositifs d'accessibilité sensorielle : réflexion sur l'audiodescription, le sous-titrage, les maquettes tactiles

L'histoire du Palais des Congrès-Opéra

Le Grand Casino de Vichy est construit entre 1864 et 1865... et inauguré le 2 juillet 1865.

Premier du genre en France, ce Casino voulu par Napoléon III est l'œuvre de l'architecte Charles BADGER.

Les décors sculptés sont dus à CARRIER-BELLEUSE ; les peintures à l'artiste Jules PETIT. Programme d'envergure, il associe sous un même toit salons, salle de spectacle (de 820 places) et salle de bal.

De 1900 à 1903, l'édifice est réaménagé, mais il est surtout agrandi avec la construction d'une salle d'Opéra, sous la direction de l'architecte Charles LECOEUR, ancien élève de LABROUSTE.

À l'intérieur, la qualité du décor de style art nouveau doit beaucoup au peintre RUDNICKI, au ferronnier Emile ROBERT et au maître verrier François CHIGOT.

Avec ces 1400 places, le Grand Casino devient la première salle de théâtre de province.

Une deuxième salle de 300 places est réservée à la musique de chambre.

Quelques transformations postérieures y ont été conduites, au cours du XXe siècle, sous la direction de l'architecte SIMON.

La salle du Théâtre Opéra a entièrement été restaurée en 1995, sous la direction de M. François VOINCHET, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Le site comprend deux corps de bâtiment contigus : le théâtre-opéra et le palais des congrès.

CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD

04 70 30 55 12 – 06 18 45 15 40 mb.reynard@ville-vichy.fr